

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2014**  
**DG INTERPRÉTATION ET CONFÉRENCES**

## Table des matières

<i>Table des matières</i>	2
0. Synthèse de l'exécution du budget	3
1. Objectifs	4
1.1 Objectifs de la direction générale	4
1.2 Évaluation de la faisabilité et des risques potentiels associés	4
2. Évaluation des résultats des actions par rapport aux objectifs - utilisation des ressources	5
2.1 Environnement de la Direction générale	5
2.2 Ressources humaines de la DG	6
2.3 Exécution budgétaire 2014	7
2.3.1 Crédits finaux et crédits initiaux	7
2.3.2 Crédits finaux et crédits engagés	8
2.3.3 Crédits engagés et paiements effectués	8
2.3.4 Utilisation des crédits reportés de 2013 à 2014	9
2.3.5 Utilisation des crédits correspondant à des recettes affectées	9
2.4 Résultats obtenus	10
2.4.1 Gestion de la demande basée sur un usage plus efficace des ressources	12
2.4.2 Préparation aux futurs besoins d'interprétation de l'institution	13
2.4.2.1 Cours virtuels bilatéraux et outil d'accompagnement virtuel	13
2.4.2.2 Discours enregistrés	13
2.4.2.3 Visites d'études et aide pédagogique	13
2.4.2.4 Programme de subventions de la DG INTE	14
2.4.2.5 Réseaux universitaires	14
2.4.2.6 Recherche sur l'avenir de l'interprétation	14
2.4.3 Optimisation des ressources humaines	14
2.4.3.1 Formation	14
2.4.3.2 Tests	15
2.4.4. Activités de communication et de mise en réseau	15
2.4.5 Enquête de satisfaction	16
2.4.6 Fonctionnement, maintenance et modernisation des équipements de réunion	16
2.4.7 Amélioration de la transmission des documents de réunion aux interprètes en cabine	17
2.4.8 Optimisation du recours à la valise d'interprétation en mission	17
2.4.9 Développement de la vidéoconférence dans les réunions du Parlement	17
2.4.10 Assistance informatique à la DG INTE	17
2.4.11 Calendrier web pour la gestion des offres de recrutement	18
3. Évaluation et efficacité des contrôles internes, y compris une évaluation globale du rapport coût-efficacité des contrôles	19
4. Conclusions	20
5. Déclaration de l'ordonnateur délégué	21
6. Annexes	22
6.1 Déclarations d'exécution du budget de 2014	22
6.2 Rapport sur le respect des délais de paiement	29
6.3 Liste des exceptions	31
6.4 Obligations contractuelles à long terme	32
6.5 Procédures négociées exceptionnelles	32
6.6 Résultats de l'évaluation ex-post	33
6.7 Postes sensibles	34
6.8 Evaluation de la mise en oeuvre des normes de contrôle interne	35

## 0. SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET

				INTE
Code	Appropriation type	Type de crédits	Formula	EUR or %
	<b>Appropriations of 2014</b>	<b>Crédits 2014</b>		
A	Initial appropriations	Crédits initiaux		45 579 991,00
B	Final appropriations	Crédits finaux		39 614 991,00
C	Commitments	Engagements		39 527 585,67
D	Commitments in % of final appropriations	Engagements en % des crédits finaux	D=C/B	100 %
E	Payments	Paiements		36 998 352,97
F	Payments in % of commitments	Paiements en % des engagements	F=E/C	94 %
G	Cancellations of 2014 final appropriations	Annulations de crédits finaux 2014	G=B-C-K	87 405,33
H	Cancellations appropriations in % of final appropriations	Annulations en % des crédits finaux	H=G/B	0 %
	<b>Appropriations carried over from 2014 to 2015</b>	<b>Crédits reportés de 2014 à 2015</b>		
I	Automatic carryovers from 2014 to 2015	Crédits reportés automatiquement de 2014 à 2015	I=C-E	2 529 232,70
J	Automatic carryovers from 2014 to 2015 in % of commitments	Crédits reportés automatiquement de 2014 à 2015 en % des engagements	J=I/C	6 %
K	Non-automatic carryovers from 2014 to 2015	Crédits reportés non-automatiquement de 2014 à 2015		
L	Non-automatic carryovers from 2014 to 2015 in % of final appropriations	Crédits reportés non-automatiquement de 2014 à 2015 en % des crédits finaux	L=K/B	-
	<b>Appropriations carried over from 2013 to 2014</b>	<b>Crédits reportés de 2013 à 2014</b>		
M	Automatic carryovers from 2013 to 2014	Crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014		3 786 405,99
N	Payments against automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014		3 481 571,37
O	Payments against automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	O=N/M	92 %
P	Cancellations of automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	P=M-N	304 834,62
Q	Cancellations of automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	Q=P/M	8 %
R	Non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014		0,00
S	Payments of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014		0,00
T	Payments against non-automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	T=S/R	-
U	Cancellations of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	U= R-S	-
V	Cancellations of non-automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	V=U/R	-
	<b>Assigned revenue in 2014</b>	<b>Recettes affectées 2014</b>		
W	Appropriations from assigned revenue in 2014 (current)	Crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées courants 2014		5 474 216,68
X	Assigned revenue carried over to 2014	Crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées reportés à 2014		281 727,08
Y	Commitments on assigned revenue carried over to 2014	Engagements reportés à 2014 sur crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées		2 066 422,79
Z	Payments in 2014 against appropriations from assigned revenue (current and carried-over)	Paiements sur crédits de recettes affectées 2014 (courants et reportés)		6 653 469,54
AA	Payments in 2014 against assigned revenue in % of assigned revenue in 2014 (current and carried-over)	Paiements sur crédits de recettes affectées 2014 en % des crédits de recettes affectées 2014 (courants et reportés)	AA=Z/(W+X+Y)	85 %

W	Nature 7
X	Nature 5 + Nature 9
Y	Nature 3
Z	Paiements sur natures 3, 5, 7 et 9

## 1. OBJECTIFS

### 1.1 Objectifs de la Direction générale

Les objectifs généraux de la DG en 2014 sont les suivants:

- i) **Gestion de la demande basée sur un usage plus efficace des ressources** – Poursuite et consolidation de la mise en œuvre de la décision du Bureau de décembre 2011 sur un multilinguisme intégral basé sur un usage plus efficace des ressources. Sensibiliser les utilisateurs de l'interprétation afin d'optimiser la gestion des ressources, d'assurer une utilisation plus efficace de l'interprétation pendant les réunions et de développer et améliorer l'utilisation de nouvelles technologies dans le domaine de l'interprétation
- ii) **Se préparer aux besoins futurs de l'institution en stimulant la fourniture d'une interprétation et de services de conférence de qualité.** Interprétation – poursuite des efforts de formation pour optimiser les ressources humaines en ajoutant des langues aux combinaisons linguistiques et en offrant un soutien et une assistance aux universités et autres parties prenantes actives dans le domaine de l'interprétation. Services de conférence – renforcement de la structure de l'unité des techniciens de conférence afin de consolider la gestion de projets et d'optimiser l'utilisation qui est faite des compétences disponibles. Modernisation des équipements dans les salles de réunion et soutien à l'utilisation de nouvelles technologies dans ce domaine.
- iii) **Restructuration du service pour atteindre les objectifs.** Achèvement du cycle de réorganisation interne de la DG. Amélioration du milieu de travail pour le personnel de la DG INTE, et des autres effectifs, et consolidation d'une approche de gestion de la qualité intégrant la gestion du risque.

Ces objectifs relèvent des projets qui font partie du programme de travail annuel 2012 – 2014, à savoir:

- Mise en place d'une nouvelle unité pour l'apprentissage en ligne.
- Investissement dans de nouveaux programmes de formation.
- Nouveau partenariat avec des universités et des réseaux virtuels.
- Développement de la vidéoconférence dans les réunions du Parlement.
- Renforcement de la structure de l'unité des techniciens de conférence.
- Optimisation du recours à la valise d'interprétation en mission.
- Logistique de l'interprétation pour les réunions extérieures.
- Amélioration de la transmission des documents de réunion aux interprètes en cabine.
- Calendrier internet pour gérer les offres de recrutement.

Il n'y a pas eu de modifications importantes des objectifs fixés depuis le début de la période couverte par le rapport.

### 1.2 Évaluation de la faisabilité et des risques potentiels associés

La gestion du risque reste solidement intégrée dans les activités au quotidien. La coordination est assurée par l'équipe de gestion du risque, composée du directeur des ressources, du chef des ressources humaines (en sa capacité de conseillère auprès de la directrice générale) et du chef de l'unité de gestion de la qualité totale.

Pour améliorer encore l'approche méthodologique de la mesure des risques, la méthode d'évaluation de la probabilité et de l'impact a été revue et alignée sur les orientations préparées au niveau central. En outre, les formulaires d'enregistrement des risques ont été adaptés aux obligations de déclaration révisées et simplifiées venant du gestionnaire des risques du Parlement.

Le registre des risques est mis à jour au moins deux fois par an.

C'est ainsi qu'un risque lié à l'archivage des dossiers financiers a été clôturé au terme de l'exercice de mise à jour de mai qui a considéré satisfaisant le niveau de mise en œuvre des mesures d'atténuation du risque initialement prévues. Dans le cadre de l'exercice de fin d'année, le service informatique a fait part d'un nouveau risque à l'équipe de gestion du risque, dû au changement de l'équipe de développement informatique pour Périclès et aux conséquences possibles que cela pourrait avoir pour les projets et demandes en cours et à venir.

Globalement, par rapport à 2013, aucun changement majeur n'a été observé en ce qui concerne la nature des risques mais les mesures mises en œuvre ont permis de réduire la probabilité et/ou l'impact de la plupart des risques consignés dans le registre des risques de la DG INTE.

Certains aspects liés aux accords interinstitutionnels dans le domaine des paiements aux interprètes freelance auront toujours l'attention de la direction. En outre, le risque lié à la planification de la relève et au développement durable des compétences linguistiques dans certaines langues continue à nécessiter un suivi rigoureux (compte tenu du rôle substantiel que doivent jouer les États membres dans ce domaine conformément au principe de subsidiarité, et de la coopération renforcée avec les universités).

Le registre des risques est désormais une base solide pour le suivi de la qualité et la surveillance de la DG par la direction.

## **2. ÉVALUATION DES RÉSULTATS DES ACTIONS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS - UTILISATION DES RESSOURCES**

### **2.1 Environnement de la direction générale**

Du fait des élections européennes, 2014 n'a pas été une année représentative pour la DG INTE. Le volume de l'activité parlementaire est plus faible que dans une année "normale"; cela a eu des conséquences pour les demandes d'interprétation et les services de conférence et, donc, pour les travaux de la DG INTE pendant cet exercice.

Pendant la période électorale, et d'activité parlementaire réduite, une plus grande proportion de personnel permanent a été utilisée pour satisfaire les besoins du Parlement et des autres institutions, ce qui a réduit les niveaux correspondants de recrutement d'AIC. Dans le cas des services fournis aux autres institutions, le Parlement est remboursé pour la prestation de ces services, ce qui permet à la DG INTE de faire de considérables économies par rapport aux crédits budgétaires en 2014.

En outre, pendant la pause électorale, il a été décidé que les interprètes permanents participeraient à une formation approfondie. Du fait de cette formation supplémentaire, les ressources en personnel de l'unité de formation des interprètes n'ont pas été disponibles pour l'organisation de programmes de formation d'AIC, normalement prévus, et il a été décidé de réduire certaines initiatives de formation et de soutien pour les AIC et les nouveaux diplômés, vu les possibilités réduites de recrutement.

Jusqu'au début de 2014, la DG INTE a mené un programme de subventions conjoint avec son homologue, les services du SCIC à la Commission. En raison de changements de dernière minute dans la façon dont la Commission devait mettre en œuvre son programme et vu les priorités divergentes de chaque institution, il a été décidé de lancer un programme de subventions séparé du PE (DG INTE) pour l'exercice 2014/2015. La gestion d'un programme de subventions séparé permettra à la DG INTE de cibler spécifiquement les besoins du PE.

Du fait de la disponibilité accrue d'interprètes pendant la période de pause électorale, l'unité d'apprentissage en ligne a été en mesure de traiter un nombre exceptionnellement élevé de cours virtuels bilatéraux et de discours enregistrés.

Suite à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et du nouveau statut des fonctionnaires, les services d'interprétation sont dispensés dans un environnement caractérisé par des conditions de travail dépassées. La renégociation des conditions de travail du personnel d'interprétation a commencé en 2014, pour remédier à ce problème. Un accord provisoire sur les grands principes a été obtenu en décembre 2014. La préparation du texte définitif et son adoption par toutes les parties intéressées sont prévues pour le premier semestre de 2015 et devraient entraîner des gains substantiels d'efficacité et de flexibilité. Les négociations en cours au niveau mondial pour de nouvelles normes ISO en matière d'interprétation de conférence permettront, espérons-le, au Parlement européen d'avoir la certification ISO.

Les premiers projets informatiques gérés à un niveau décentralisé ont été mis en œuvre en 2014. L'unité informatique de la DG INTE a dû allouer plus de ressources à la gestion technique et à la mise en œuvre de ces projets. Des cours de formation externe ont été organisés pour combler les manques de connaissances en interne et pouvoir aider les autres unités opérationnelles lors de la mise en œuvre. Cet effort doit se poursuivre vu les autres projets décentralisés qui sont prévus et de manière à couvrir le besoin d'assistance opérationnelle de deuxième ligne pour les applications en question.

Pendant le premier semestre 2014, plusieurs unités ont déménagé du bâtiment ASP et la DG s'est regroupée dans le bâtiment TRI. Les bureaux ont été réaménagés, ce qui a permis la réunion en un même lieu des services de bureau et de soutien de la direction des ressources et du directeur général. Le bâtiment ne répond pas aux normes des autres bâtiments du PE. Il n'y a pas de climatisation ni, à l'heure actuelle, de cantine. Cependant, des fontaines d'eau ont été fournies pendant les deux derniers étés et des travaux sont en cours en vue d'équiper une cuisine pour une cantine. Cependant, le bâtiment manque d'espaces de bureau correctement aménagés et la DG INTE a de nombreux problèmes pour attribuer des espaces de bureau au personnel car il y a une pénurie de bureaux dans le bâtiment. En outre, les mesures de sécurité pour l'accès aux bâtiments sont bien inférieures à celles d'autres bâtiments et il conviendrait donc de les revoir.

La communication est assurée au moyen de réunions de la DG (11 en 2014), qui réunissent tous les chefs d'unités et directeurs, en plus de réunions hebdomadaires de l'encadrement. Tous les thèmes et tous les documents importants sont également publiés sur le site Web interne de la DG (EPIweb).

## 2.2 Ressources humaines de la DG

	Situation au 01/01/2013	Situation au 01/01/2014	Effectifs au 31/12/2014
	<b>Postes Organigramme</b>		
AD	412	396	387
Permanents (1)	412	396	354
Temporaires (2)	0	0	33
AST	123	120	121
Permanents	123	120	109
Temporaires (2)	0	0	12
<b>Total 1</b>	<b>535</b>	<b>516</b>	<b>508</b>

	Situation au 01/01/2013	Situation au 01/01/2014	Effectifs au 31/12/2014
	<b>Nombre d'agents estimés en ETP</b>		
Agents contractuels (3)	36	26	22,2
Experts nationaux détachés	0	0	0
Intérimaires	1	1	2
Interprètes (ACI) (4)	242	178	178
Assistants parlementaires accrédités	0	0	0
Assistants parlementaires locaux	0	0	0
Extérieurs	11	11	12,25
Total 2	290	216	214.45
Total PE (1+2)			

(1) Trois postes supprimés dans le contexte de la réduction de 5 %. Un poste restitué dans le contexte du redéploiement, 2 postes AD sous-utilisés échangés avec d'autres DG contre 2 postes AST.

(2) Les chiffres comprennent la compensation des temps partiels

(3) 1 précédent auxiliaire session à 20 % du temps de travail pour Stras uniquement, inclut à la fois des contrats 3a et 3b.

(4) Nombre de journées d'interprétation/220

## 2.3 Exécution du budget 2014

### 2.3.1 Crédits finaux et crédits initiaux

L'enveloppe initiale s'élevait à 45 579 991 EUR. À la suite de deux procédures de ramassage et d'un virement "S", l'enveloppe finale s'est élevée à 39 614 991 EUR. Les détails des virements sont les suivants:

#### Situation à la suite des exercices de ramassage 1 et 2 et du virement "S"

Ligne budgétaire	Mouvement
01402-01	-4 875 000
01404-04	-445 000
02105-19	+210 000
02140-04	-
03042-03/04	-620 000
03245-04	-235 000
<b>Total</b>	<b>-5 965 000</b>

#### Poste budgétaire 1402-01:

La poursuite de la mise en œuvre de la décision du Bureau (de décembre 2011) sur un multilinguisme intégral basé sur un usage plus efficace des ressources a permis des gains d'efficacité et s'est traduite par une baisse des dépenses du poste budgétaire 01402-01. Plusieurs autres facteurs ont également contribué à une moindre demande de crédits, en particulier:

- Récupération de 1 600 000 EUR sur l'avance faite à la Commission lors de l'exercice 2013 pour les adaptations de salaires 2011 et 2012. L'avance a été versée sur la base d'estimations supérieures à la décision qui a été finalement prise.
- Adaptation du niveau d'activité du PE dans la foulée de décisions prises à propos du calendrier de l'activité politique au début du nouveau Parlement (début de la nouvelle législature, report des auditions de commissaires, modification du programme de la semaine 41)
- Pendant la période électorale et pendant la période d'activité parlementaire réduite, une plus grande proportion de personnel permanent a été utilisée pour satisfaire les besoins des autres institutions, ce qui a réduit les niveaux correspondants de recrutement d'AIC.
- la facturation d'autres institutions sur la base d'un taux forfaitaire (depuis le 01/01/2014) a permis de toucher plus rapidement les recettes affectées.

**Poste budgétaire 1404-04:**

Pendant la pause électorale, il a été décidé que les interprètes permanents participeraient à une formation approfondie. Du fait de cette formation supplémentaire, les ressources en personnel de l'unité de formation des interprètes n'ont pas été disponibles pour l'organisation de programmes de formation d'AIC (ce poste budgétaire couvre la formation des AIC, non la formation du personnel permanent, qui relève du budget de la DG PERS).

**Poste budgétaire 2105-19:**

Des crédits ont été demandés au titre de la ligne "informatique décentralisée" pour le développement d'un outil d'accompagnement virtuel.

**Poste budgétaire 03042-03/04**

Ces crédits sont, par définition, difficiles à prévoir avec précision étant donné que le niveau d'activité est totalement dépendant de la demande des groupes politiques et des autres organismes couverts par cette ligne budgétaire. Pendant cette année électorale, l'activité a été inférieure à la normale.

**Poste budgétaire 03245-04:**

L'excédent s'explique essentiellement par le fait que les subventions offertes ont été moins nombreuses que ce qui avait été prévu pour le programme 2014/2015. En outre, il a été renoncé à une subvention accordée.

*2.3.2 Crédits finaux et crédits engagés*

Les crédits engagés représentent, par rapport aux crédits finaux, un taux global d'utilisation de 99,78%. Les chiffres comprennent les engagements provisionnels considérables inscrits sur la ligne budgétaire 1402-01 intitulée "Interprètes de conférence".

*2.3.3 Crédits engagés et paiements effectués*

93,6% des crédits engagés ont été payés en 2014.

Les engagements provisionnels restant sur les crédits 2014 de la ligne budgétaire 1402-01 seront reportés à 2015 pour payer les salaires et billets de voyage des agents interprètes de conférence relativement aux services fournis en 2014.

Les crédits d'engagement non utilisés sur la ligne 2140-04 (1,67 million d'euros) concernent essentiellement des paiements pour les grands contrats de maintenance pour Bruxelles et Strasbourg (les paiements pour le dernier trimestre ne sont pas encore finalisés) et des paiements dus en 2015 pour des contrats relatifs à la modernisation et au renouvellement des installations dans les salles de réunion établis en 2014.

Le montant des crédits reportés est en diminution constante – la grande réduction entre les exercices 2012/2013 et 2013/2014 est due à un suivi rigoureux et continu de l'exécution budgétaire et à la nouvelle procédure convenue avec les services du SCIC de la Commission, qui prévoit que les grands paiements d'avances sont effectués et réglés une fois que tous les paiements ont été exécutés.

<b>Exercice</b>	<b>2011 à 2012</b>	<b>2012 à 2013</b>	<b>2013 à 2014</b>	<b>2014 à 2015</b>
<b>Crédits courants reportés</b>	13 078 883	10 403 357	3 786 406	2 529 233
<b>Utilisation des crédits reportés</b>	9 929 832	9 535 895	3 481 571	
<b>% utilisation</b>	75,9	91,6	91,9	

#### *2.3.4 Utilisation des crédits reportés de 2013 à 2014*

Le taux global de paiements sur reports automatiques de crédits de 2013 à 2014 est de 91,95%. Le taux d'utilisation est légèrement inférieur pour les lignes budgétaires 01404-04 (61%) et 03042-03 (64%). Pour la ligne 01404-04, cela s'explique par les paiements définitifs liés aux accords de subvention du programme 2013/2014. Comme pour tous les accords de subvention, les montants définitifs à payer ne correspondent pas nécessairement aux montants engagés, car ils sont calculés sur la base des coûts réels exposés. Pour la ligne budgétaire 03042-03, le faible taux d'utilisation s'explique essentiellement par le fait que les montants définitifs reportés comprennent une marge étant donné qu'ils se réfèrent à la consommation réelle d'installations de restauration et autres services, pendant les réunions des groupes politiques organisées en dehors des trois lieux de travail.

#### *2.3.5 Utilisation des crédits correspondant à des recettes affectées*

##### *2.3.5.1 Situation des crédits de recettes affectées*

Le montant des recettes affectées pour 2014 s'élève à 5 474 216,68 EUR, engagés à hauteur de 80,28% en 2014. 98 % du montant engagé a déjà été payé en 2014. Ceci concerne dans une large mesure la ligne budgétaire 1402-01. Les recettes affectées qui demeurent au niveau de la ligne budgétaire sont reportées à 2015 (1 079 697,66 EUR) et seront utilisées en priorité.

##### *2.3.5.2 Situation des crédits de recettes affectées reportés*

Le montant des recettes reportées s'élève à 281 727,08 EUR (type 5).  
 Le montant des recettes engagées reportées s'élève à 2 066 422,79 EUR (type 3).  
 Le taux d'utilisation global des recettes affectées reportées (type 5) est de 97,2 %.  
 Le taux d'utilisation global des recettes reportées engagées (type 3) est de près de 100%.

## 2.4 Résultats obtenus

L'élaboration d'un éventail complet d'indicateurs de performance et la conception des outils requis pour faire rapport sur la base de ces indicateurs sont un exercice permanent au sein de la DG. Le tableau suivant donne un mélange d'indicateurs quantitatifs montrant les niveaux d'activité dans les différents domaines de travail en incluant certains indicateurs de résultats.

Objectif n°	Indicateurs	Résultats de l'exercice 2014
ii	<b>RÉUNIONS</b>	
	Nombre total de séances <b>avec interprétation</b> exigeant la présence de techniciens de conférence	3723
	Nombre total de séances exigeant la mise en place de <b>matériel audio</b> et un service d'assistance	1277
	Nombre total de séances exigeant la mise en place d' <b>appareils de projection</b> et un service d'assistance	3208
i	<i>Nombre total de séances avec interprétation (PE)</i>	
	Bruxelles:	2113
	Strasbourg:	1616
	Luxembourg:	15
	En dehors des 3 lieux de travail:	353
	<b>TOTAL</b>	<b>4097</b>
i	<i>Nombre de réunions en dehors des lieux de travail organisées par le service des conférences</i> (groupes politiques, Conférence des présidents et Bureau)	20
i	<i>Séances avec interprétation organisées pour les autres institutions, total:</i>	
	Commission (Lux)	135
	Commission (en dehors)	0
	Commission (locaux du PE)	2
	Cour des comptes (Bxl, Lux, en dehors)	37
	Com. des régions (Bxl, en dehors)	102
	Eur. Comité économique et social	11
	Médiateur européen	0
	Centre de traduction	0
	Réunions de la DG SCIC à Strasbourg	3
	<b>Total autres institutions</b>	<b>290</b>
	<i>Dossiers traités pour les demandes de séances dans les locaux du PE par des organismes extérieurs:</i>	
	Bruxelles	85
Luxembourg	1	
Strasbourg	35	
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	

i	Nombre total de journées d'interprétation assurées par le personnel statutaire en 2014 pour les besoins du PE/de toutes les institutions	45660/47200 journées
	Nombre total de journées d'interprétation assurées par des interprètes de conférence (AIC) en 2014 pour les besoins du PE/de toutes les institutions	36631/39181 journées
ii	<b>FORMATION ET TESTS</b>	
	Nombre total de langues ajoutées en 2014/total des candidats testés	113/183
	Journées d'interprétation consacrées à la procédure de tests/nombre de candidats ayant réussi les tests d'ajout de langue	1:8
	Nombre total de nouveaux AIC/total des candidats testés	41 / 245 <sub>1</sub>
	Nombre total de bourses accordées en 2014	47
ii	Actions de formation en 2014	178 actions 3263 participants
	Dont les actions pendant la pause électorale	104 actions 1986 participants
ii	Nombre total de participants à 16 cours de langue internes réservés aux interprètes en 2014-2015	111 participants
	Nombre total de cours de langue externes pour le personnel <ul style="list-style-type: none"> <li>• À court terme</li> <li>• À long terme</li> </ul>	22 interprètes 26 interprètes
ii	<b>SUBVENTIONS/ASSISTANCE AUX UNIVERSITÉS</b>	
	Nombre de subventions accordées aux universités en 2014	9
	Nombre d'universités ayant bénéficié d'un appui pédagogique aux examens finaux	27 universités
	Aides à la formation à distance (classes virtuelles)	69 avec 321 étudiants et 332 interprètes
	Nombre total de visites effectuées par les universités	24 universités
	Nombre total d'étudiants ayant effectué une visite à la DG INTE	214 étudiants

<sup>1</sup> Étant donné que les tests d'accréditation sont gérés au niveau interinstitutionnel, cet indicateur ne pourra être actualisé qu'une fois que des statistiques circonstanciées auront été reçues des autres institutions participant aux tests d'accréditation. Les statistiques seront disponibles au début de 2015.

ii	<b>COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE &amp; INTERNATIONALE</b>	
	Participants aux programmes structurés d'échange avec le SCIC (PE & SCIC)/nombre total de journées d'interprétation sur la base d'un échange	17/491
	Nombre de journées d'interprétation mises à la disposition du SCIC par le PE durant les périodes de session à Strasbourg	337
	Nombre de journées d'interprétation mises à la disposition du SCIC par le PE en dehors des périodes de session à Strasbourg	303

## 2.4 Résultats obtenus

### 2.4.1 Gestion de la demande basée sur un usage plus efficace des ressources

La mise en œuvre de la décision du Bureau (11/12/2011) relative à un multilinguisme basé sur un usage plus efficace des ressources pour l'interprétation est assurée, dans la pratique, par trois unités (réunions & conférences, recrutement des AIC et unité de programmation) et a débuté en 2012. En outre, dans le courant de l'année 2013, le secrétaire général a décidé de réserver les après-midis des mardis et des mercredis des semaines de commissions aux commissions et aux trilogues, dégageant ainsi d'importantes capacités de réunion supplémentaires pour les trilogues. Cette mesure avait pour but de veiller à ce que l'activité législative du Parlement soit traitée en priorité tout en préservant le principe d'un multilinguisme intégral basé sur un usage plus efficace des ressources, et en garantissant l'efficacité et le bon rapport coût-efficacité des services d'interprétation pendant les semaines de commissions. La décision du Secrétaire général du 25/3/2013 prévoit que les salles de réunion du Parlement seront mises à la disposition des autres institutions et organes de l'UE et que tous les coûts liés directement ou indirectement aux événements qui y sont organisés sont supportés par les autres institutions et organes de l'UE concernés, et dispose également que les services d'interprétation destinés aux réunions qui se déroulent dans les locaux du PE sont assurés exclusivement par la DG INTE.

Bien que les efforts déployés par la DG INTE soient entravés par la dispersion actuelle de la gestion des réunions et des conférences dans différentes DG, la mise en œuvre de ces décisions a néanmoins permis à la DG INTE de réaliser des économies considérables en réduisant les frais d'interprétation externe. En 2014, ces efforts ont notamment eu pour conséquence que la DG INTE a de nouveau pu rendre des crédits lors de l'exercice de ramassage, sur la ligne budgétaire 1402-01 (4 875 000 EUR en 2014). Un autre facteur important a été le niveau plus faible que prévu de l'activité parlementaire au cours du second semestre. L'utilisation finale de ces crédits fait partie de la procédure globale gérée par la DG FINS. Cette tendance pourrait se poursuivre l'année prochaine, compte tenu de l'impact supplémentaire de la mise en œuvre des nouvelles conditions de travail des interprètes au PE.

#### IAP (interprétation ad personam)

Étant donné que 2014 était une année électorale avec interruption des activités parlementaires, législatives et autres, les demandes d'IAP ont été beaucoup moins nombreuses que les années précédentes. Le nombre total de demandes a été de 64 en 2014, dont la grande majorité pour les combinaisons linguistiques italien/anglais et espagnol/anglais. Sur ces 64 demandes d'IAP, 20 ont dû être rejetées car elles n'étaient pas admissibles.

## ***2.4.2 Préparation aux futurs besoins d'interprétation de l'institution***

### ***2.4.2.1 Cours virtuels & outil d'accompagnement virtuel***

L'unité "Formation en ligne" a renforcé ses relations avec les universités européennes et non européennes dans le but commun de veiller à ce que les étudiants en interprétation bénéficient de la meilleure formation possible. Le nombre d'universités participant à des cours virtuels a continué à croître et 5 nouvelles universités ont adhéré à cette initiative en 2014, portant le nombre total à 30. Les universités suivantes ont adhéré en 2014:

Université de Bath (Royaume-Uni),  
Université de Riga (Lettonie),  
Université Comenius de Bratislava (Slovaquie),  
Université Saint-Joseph (Liban),  
Université du Maryland (États-Unis),

Un total de 69 classes virtuelles, avec 332 interprètes et 321 étudiants, ont été organisées au cours de la période de référence.

Un appel d'offres pour le nouveau projet d'apprentissage en ligne, l'outil d'accompagnement virtuel, a été lancé en mai 2014. Il a été élaboré avec le soutien et la participation de la DG ITEC en tant que projet informatique à gestion décentralisée, conformément à la note du Secrétaire général à ce sujet. L'outil d'accompagnement virtuel est une plateforme d'apprentissage en ligne destinée à fournir un enseignement individuel en interprétation à des étudiants sélectionnés, possédant certaines combinaisons linguistiques dont le PE a besoin. Ce projet vise à soutenir les efforts de la DG en ce qui concerne l'organisation des remplacements et le recrutement. Le contrat a été attribué en décembre 2014 et les travaux sont à présent en cours pour développer l'application.

### ***2.4.2.2 Discours enregistrés***

Un total de 319 discours enregistrés ont été produits pour les concours organisés par l'EPSO, les épreuves d'accréditation, et les tests visant à ajouter une langue. En outre, un certain nombre de discours enregistrés ont été produits à la demande spécifique de l'unité formation.

Le nombre de cours virtuels offerts aux universités de l'Union et de pays tiers, et le nombre de discours enregistrés utilisées pour l'accréditation et les tests visant à ajouter une langue ont considérablement augmenté en 2014. L'enseignement à distance de qualité fourni par l'intermédiaire des cours virtuels a reçu un retour d'information positif des universités, et cette appréciation positive est mise en évidence par le nombre accru de demandes de cours virtuels pour 2015. L'unité "Formation en ligne" a renforcé sa coopération avec les universités membres du réseau EMCI et le réseau HINTS, ainsi que d'autres institutions telles que la Commission européenne et le Conseil de l'Europe. L'unité a assuré la continuité de l'enregistrement des discours en ajoutant la DG COMM (en plus de la DG ITEC) à ses partenaires et en reprenant la postproduction de discours enregistrés.

### ***2.4.2.3 Visites d'études et aide pédagogique***

La DG INTE a fourni des examinateurs externes pour 27 examens finaux d'interprétation dans différentes universités. Cette démarche aide les universités concernées à maintenir un bon niveau d'exigences, et permet à la DG INTE d'accroître la sensibilisation aux besoins de l'institution et aux possibilités offertes par le PE. Les visites d'études permettent à des étudiants en interprétation de se familiariser avec le Parlement en tant que lieu de travail et de s'informer sur les exigences et perspectives professionnelles. Vingt-quatre universités ont envoyé des étudiants en visite à la DG INTE durant la période prise en compte dans le rapport.

#### ***2.4.2.4 Programme de subventions de la DG INTE***

Alors qu'elle menait précédemment un programme commun avec le SCIC de la Commission, en 2014, l'unité de soutien au multilinguisme de la DG INTE a lancé son propre programme annuel de subventions et son appel à propositions. Le délai de soumission des propositions avait été fixé au 16 mai 2014. Au total, 17 demandes ont été reçues et la procédure d'évaluation a été achevée à la fin du mois de juin. Des subventions ont été offertes à 9 projets au total (5 candidats ont retiré leur proposition en cours de procédure, 1 projet n'entrait pas dans le champ d'application et 2 projets ont été exclus).

Dans le même temps, l'achèvement de 9 projets, auxquels des subventions avaient été attribuées à la suite du précédent appel à propositions, était en cours. Les montants des subventions finales relatives au programme 2013/2014 ont été payés au cours du dernier trimestre de l'exercice. Deux contrôles sur le terrain ont été effectués au cours de l'année, pour évaluer si les fonds publics avaient été correctement dépensés et justifiés dans les rapports finaux fournis à la DG INTE.

Bien que les programmes de subventions de la DG INTE et du SCIC de la Commission soient désormais menés séparément, il a été décidé par les deux parties de poursuivre les réunions du groupe de travail interinstitutionnel en 2015 afin de tirer les enseignements des exercices de subvention précédents et d'assurer la coordination et une certaine harmonisation des approches entre les deux institutions.

#### ***2.4.2.5 Réseaux universitaires***

La DG INTE a renouvelé son partenariat avec un certain nombre d'écoles d'interprétation de premier plan et étendu le réseau à d'autres centres d'excellence par la conclusion d'un **protocole d'accord sur la formation d'interprètes de conférence**. Cet outil a pour but de renforcer le partenariat avec les universités, de promouvoir l'excellence dans les formations d'interprètes et de fixer un ensemble de règles communes bien définies régissant la coopération. À ce jour, 26 universités, de l'Union et des pays tiers, ont contresigné le protocole. En outre, le projet IMCI (master international en interprétation de conférence) a été lancé officiellement à la Conférence des recteurs en novembre.

#### ***2.4.2.6 La recherche sur l'avenir de l'interprétation***

L'unité de soutien au multilinguisme suit de près l'évolution des technologies linguistiques pour évaluer dans quelle mesure elles pourraient bénéficier à la profession d'interprète. La DG INTE a été un partenaire du projet Bridge de l'Union européenne, cofinancé au titre du 7<sup>e</sup> programme-cadre de recherche et de développement de la Commission européenne. Dans le cadre de ce projet, l'unité de soutien au multilinguisme a examiné les possibilités de développer un outil pour les interprètes, qui leur permettrait de se préparer aux réunions de manière plus efficace et d'automatiser certaines étapes de cette préparation. Étant donné qu'à l'avenir les documents de réunion ne seront plus distribués sur support papier, l'outil permettrait de réduire le temps de préparation et de permettre aux interprètes de travailler plus efficacement, en respectant des normes de qualité élevées. L'outil permet l'extraction de termes à partir de textes multilingues et l'identification et la recherche automatiques d'entités mentionnées. À l'heure actuelle, la version bêta est en cours d'évaluation dans le cadre d'un essai sur le terrain avec les interprètes.

### ***2.4.3 Optimisation des ressources humaines***

#### ***2.4.3.1 Formation***

Afin d'optimiser ses performances, la DG INTE encourage les interprètes à développer leurs compétences linguistiques, afin d'améliorer et de renforcer les combinaisons linguistiques. 48 fonctionnaires ont suivi des cours de langue externes et 47 bourses d'études de langues ont été octroyées à des AIC. Dans le cadre de la nouvelle politique de la formation, reposant sur une analyse complète des besoins, 111 interprètes ont poursuivi ou entamé des cours de langue en vue de combler les déficits dans certaines combinaisons. La formation en interprétation "retour" a aussi été menée à bien par exemple dans les cabines EL et DA, en vue d'accroître la souplesse et la couverture linguistique. Des programmes ciblés ont été élaborés dans des langues clés telles que l'allemand et l'espagnol pour renforcer les compétences linguistiques ainsi que d'autres compétences en matière de conférences et favoriser le développement professionnel.

En 2014, les formations se sont surtout déroulées au cours de la période de suspension des travaux en raison des élections: 104 formations pour 1986 participants. Les principaux résultats ont montré un taux de satisfaction de 88,5 % parmi les participants et un taux de participation de 97 %. L'encadrement a également fait état d'une augmentation de la motivation du personnel et du niveau de compétences dans différents domaines.

#### ***2.4.3.2 Tests***

La DG INTE continue de chercher des moyens de réduire les coûts des tests, tout en garantissant que les institutions pourront recourir à des professionnels de grande qualité. La mise au point d'un outil de tests de présélection en ligne pour les interprètes free-lance s'est achevée en 2014. Cet outil permettra aux candidats de passer les tests de présélection depuis leur domicile; seuls les candidats réussissant cette première étape seront invités à se présenter aux tests d'accréditation. Ces modalités permettront de réaliser de nouvelles économies de temps et de ressources. La DG INTE fait partie d'un groupe de travail qui a pour mandat de définir les principes et procédures régissant la procédure de présélection, et présidera le groupe à partir de 2015.

Formation aux tests de pré-accréditation: compte tenu des déficits de couverture linguistique recensés, neuf diplômés en interprétation de conférence (cinq Bulgares et quatre Suédois) ont participé à un programme d'accompagnement de trois semaines au Parlement. 3 d'entre eux ont ensuite réussi le test d'accréditation et 4 doivent le repasser.

#### ***2.4.4. Activités de communication et de mise en réseau***

La DG INTE a organisé une conférence pour les stagiaires en février et en juillet 2014 à l'occasion d'un cycle de réunions semestriel à l'attention des stagiaires administratifs de toutes les institutions, lesquels ont pu faire connaissance avec la DG et les services d'interprétation du Parlement.

Elle était également présente lors des journées portes ouvertes du Parlement à Strasbourg le 4 mai et à Bruxelles le 17 mai. Son stand a permis aux visiteurs de s'essayer à l'interprétation simultanée dans une cabine montée spécialement pour l'occasion. Cet essai a été suivi d'une table ronde et, à Bruxelles, un concours a été organisé pour les étudiants des écoles d'interprètes des pays européens, auquel ont participé 24 candidats. Le lauréat a été invité à Strasbourg pour la session de juillet.

La DG a activement participé au programme d'accueil des nouveaux députés. Pendant 4 semaines, un stand permanent a été tenu par le personnel afin de présenter les travaux de la DG Interprétation et conférences aux nouveaux députés européens. Des brochures ont été éditées par la DG INTE spécialement à cette fin en donnant des indications, des conseils et des informations pratiques sur la façon de tirer le meilleur parti des services de la DG INTE.

La 3e conférence des recteurs "Forum mondial de l'interprétation" a été organisée les 13 et 14 novembre. Elle rassemblait les recteurs, doyens, directeurs et enseignants en interprétation des universités proposant des études d'interprétation en Europe et ailleurs, les responsables des services d'interprétation des organisations internationales et d'autres parties prenantes. Un programme de haut niveau combiné avec des possibilités de mise en réseau a contribué à renforcer le réseau du protocole d'accord de la DG INTE avec les universités, et à promouvoir la coopération interinstitutionnelle et internationale, de manière à créer de nouvelles synergies. Le projet IMCI (master international en interprétation de conférence) a été présenté lors de la clôture de la réunion.

La réunion annuelle IAMLADP (Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications) a été organisée conjointement par la DG INTE, et a réuni à Bruxelles plus de 100 représentants des organisations internationales qui utilisent des services d'interprétation et/ou de traduction. Le directeur de l'organisation et de la programmation de la DG INTE préside une task force mise en place dans le cadre de IAMLADP, qui a pour mandat d'examiner les mesures d'optimisation des capacités, déjà en place dans les différentes organisations membres, ou qui pourraient être mises en œuvre, ainsi que d'établir un catalogue des bonnes pratiques aux fins de l'optimisation des capacités.

La DG INTE était également présente au London Language Show en octobre 2014.

Toutes ces activités ont pour but de mettre en place des réseaux de coopération et d'assistance mutuelle dans le domaine de l'interprétation, de promouvoir la profession d'interprète en général et, plus particulièrement, de présenter le service d'interprétation du PE et les possibilités offertes.

#### ***2.4.5. Enquête de satisfaction***

La DG INTE a procédé à sa première enquête de satisfaction auprès des députés au Parlement européen en 2014. L'enquête a été effectuée à la fin de la législature afin d'obtenir un retour d'information sur les cinq dernières années d'activités. Elle a été axée sur l'interprétation et les services techniques y afférents. Dans l'ensemble, et sur la base des réponses reçues, 96,8 % des personnes interrogées sont satisfaites (de "assez satisfaites" à "très satisfaites") de la qualité générale de l'interprétation au Parlement européen. Le taux de satisfaction global est élevé également (89,3 %) en ce qui concerne l'équipement et l'assistance techniques fournis par la DG INTE. Les réponses font apparaître une forte utilisation de l'interprétation (près de 89 % des personnes qui ont répondu utilisent l'interprétation au moins "souvent"). L'interprétation est largement considérée comme contribuant à une participation effective aux réunions. Une deuxième enquête concernant les services d'interprétation a également été lancée en décembre au sein du Comité des régions. L'analyse est en cours à la fin de l'exercice, mais fait également apparaître d'excellents taux de satisfaction.

#### ***2.4.6 Fonctionnement, maintenance et modernisation des équipements de réunion***

Afin d'assurer la continuité de service de nos installations, 12 salles de réunions au total ont été modernisées à Bruxelles en 2014. En outre, 9 de ces salles ont fait l'objet d'une automatisation, assurant un fonctionnement plus souple de la salle de réunion en permettant aux utilisateurs de choisir eux-mêmes quels éléments ils souhaitent activer (projecteur, éclairage, etc.) et, en conséquence, d'assurer une utilisation plus efficace de l'énergie.

Un protocole d'accord a été établi avec la DG PERS pour permettre le recrutement de personnel intérimaire par l'unité des techniciens de conférence à Bruxelles. Ceci permettra d'ouvrir des possibilités de recruter du personnel supplémentaire en cas de pics dans la charge de travail en utilisant les ressources de manière efficace et en limitant les coûts.

Pendant la période électorale, 5 cours de formation technique sur mesure au total ont été élaborés, programmés et fournis aux membres de l'unité des techniciens de conférence. Le PE a reçu le statut ISO liaison A au regard des normes révisées et nouvelles qui sont mises au point par l'ISO dans le domaine de l'interprétation.

#### ***2.4.7 Amélioration de la transmission des documents de réunion aux interprètes en cabine***

Plusieurs projets en cours lancés par la DG INTE visent à améliorer la transmission des documents aux interprètes en cabine. Afin de se préparer au flux croissant de documents sans support papier, le groupe de travail PaperSmart, qui comprend plusieurs directions et se réunit sous la présidence du directeur des ressources, continue à étudier les répercussions sur les interprètes et à proposer des solutions concernant tous les aspects, y compris l'informatique. Par exemple, le portail KM a été adapté aux besoins des interprètes en étroite coopération avec les services de la DG ITEC, ce qui a permis d'améliorer considérablement l'accès aux documents de réunion pour les interprètes en cabine.

Les utilisateurs des services d'interprétation sont consultés et des discussions sont en cours pour explorer toutes les possibilités d'améliorer la transmission des documents et permettre aux interprètes d'avoir accès aux informations avant les réunions; dans le cadre de l'exercice, un projet pilote a été réalisé dans le cadre de la procédure de conciliation budgétaire 2014 et est actuellement en cours d'examen.

#### ***2.4.8 Optimisation du recours à la valise d'interprétation en mission***

La valise a été utilisée dans 10 des 52 missions avec interprétation que la DG INTE a accomplies pour la DG IPOL et la DG EXPO de janvier à décembre, soit 19 % des cas. Les déplacements des délégations ont été fortement réduits au cours de l'année électorale 2014.

#### ***2.4.9 Développement de la vidéoconférence dans les réunions du Parlement***

Le service d'assistance technique est intervenu sur place 79 fois entre janvier et décembre, dont 17 fois pour des problèmes de vidéoconférence (43 interventions concernaient les messages vidéo).

#### ***2.4.10 Assistance informatique à la DG INTE***

L'unité informatique a apporté son aide à la préparation et à l'évaluation de l'appel d'offres pour l'outil d'accompagnement virtuel. La contribution de l'unité informatique est appelée à augmenter pour ce projet et pour d'autres projets informatiques lancés par la DG, dans le cadre de la procédure de gestion décentralisée des projets informatiques.

Afin d'appuyer la coopération de la DG INTE avec les universités, l'unité informatique:

- a intégré les pages relatives aux universités aux pages officielles sur l'interprétation sur Europarl en 24 langues;
- a créé un environnement de forum pour les universités en conformité avec les exigences de l'unité du multilinguisme;
- a mis en œuvre le nouvel outil de tests de présélection sur les serveurs du PE.

Lors de la période d'accueil des député nouvellement élus, des pages web spéciales avec des informations sur l'interprétation ont été créées.

Pour soutenir les initiatives visant à améliorer la transmission des documents de réunion aux interprètes en cabine:

- une nouvelle application a été mise au point afin de permettre aux députés de transmettre les discours qu'ils prononceront en plénière et de les mettre à la disposition de tous les interprètes (fonctionnaires et AIC);
- une nouvelle version d'EPIweb a été lancée, avec une structure plus claire et une meilleure accessibilité aux documents de réunion par les interprètes;
- une section consacrée à la DG INTE a été créée sur le portail de gestion des connaissances (avec l'aide de la DG ITEC), avec des aménagements considérablement améliorés pour la préparation des réunions par les interprètes.

L'unité informatique de la DG INTE a également réalisé, dans une première phase de préproduction, un tout nouveau système pour la réservation des salles de réunion (*Meeting Request System*, système de demande de réunion), utilisable dans l'ensemble du PE par toute personne souhaitant réserver une salle de réunion au PE. Il s'agit d'un projet à haute visibilité qui se poursuit en 2015 avec la deuxième phase de préproduction et de livraison effective du produit final. Le développement a été effectué par l'équipe Pericles de la DG ITEC, sous la direction de la DG INTE.

Les travaux préparatoires ont été finalisés pour la mise en œuvre d'un projet destiné à l'unité des techniciens de conférence, permettant de mettre à disposition en ligne, pour les utilisateurs internes du PE, les enregistrements audios des réunions. L'unité des techniciens de conférence devrait assurer sa mise en œuvre en 2015.

#### ***2.4.11. Calendrier web pour la gestion des offres de recrutement***

Au cours de l'année 2014, le projet de mise au point d'un calendrier web du PE pour la gestion du recrutement des interprètes de conférence free-lance (AIC), a été transformé en un projet interinstitutionnel pour la mise à jour de l'actuel calendrier web interinstitutionnel, détenu par la DG SCIC de la Commission européenne. Le projet a été examiné sur deux voies parallèles, d'une part au niveau politique au Comité exécutif pour l'interprétation, entre les chefs des services d'interprétation, et d'autre part au niveau technique entre le recrutement et les services informatiques des trois institutions (Parlement européen, Commission européenne et Cour de justice). Les premiers résultats concrets de la coopération ont été livrés en 2014, à savoir une fonction d'établissement de rapports pour le recrutement à long terme, et un meilleur échange de données sur les interprètes entre la DG SCIC et la DG INTE. Les préparatifs visant à inclure les exigences opérationnelles plus larges de la DG INTE sont en cours et se poursuivront en 2015. Le gestionnaire du calendrier web interinstitutionnel est la DG SCIC, et le projet sera dirigé par elle.

### **3. ÉVALUATION ET EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES**

L'analyse des mesures de contrôle interne figure à l'annexe 6.8, qui détaille toutes les nouvelles mesures prises en 2014. En outre, un compte rendu détaillé des contrôles ex post réalisés en 2014 et de leurs conclusions figure à l'annexe 6.6.

En résumé: un certain nombre de mesures ont été mises en place au cours de l'exercice pour aider et assister les unités opérationnelles dans la préparation et la gestion des dossiers financiers et pour en améliorer la qualité.

Un nouveau système de gestion des tâches dans le traitement des dossiers financiers arrivant à l'unité du budget pour vérification ex ante a été mis en œuvre à partir du 1/1/2014. Auparavant, c'était l'initiateur financier dans les unités opérationnelles qui décidait à quel vérificateur ex ante le dossier serait attribué. Avec le nouveau système de gestion des tâches, les dossiers sont reçus en un point central de l'unité du budget, ce qui permet un suivi complet des dossiers dans l'unité.

Le helpdesk des appels d'offres et marchés, mis en place en 2013, continue à assister les unités opérationnelles dans la préparation, l'exécution et la finalisation des procédures d'appel d'offres et de passation des marchés. Auparavant, il était obligatoire de procéder à une vérification ex ante de toutes les procédures d'une valeur de plus de 60 000 EUR; cette obligation de vérifier les dossiers d'appels d'offres avant leur lancement est désormais étendue à l'ensemble des appels d'offres (montants supérieurs à 15 000 euros). Ceci a été jugé nécessaire à la suite d'un certain nombre de problèmes qui ont été identifiés tant par les vérificateurs ex ante que dans le cadre des contrôles ex-post. Ce point revêt une importance particulière pour les services de la DG INTE, où il y a davantage d'appels d'offres dans la tranche de 15 000 EUR à 60 000 EUR que d'appels ouverts de plus de 60 000 EUR.

Enfin, de nombreuses réunions ont eu lieu entre l'unité du budget et les unités opérationnelles au cours de 2014 pour examiner les procédures et le déroulement des travaux. Cette approche bilatérale continuera en 2015 en vue de poursuivre les efforts déployés pour améliorer les circuits, les dossiers, la formation sur le terrain et le partage des meilleures pratiques.

#### 4. CONCLUSIONS

2014 étant une année électorale, il en est résulté une baisse de la demande de services d'interprétation et de conférence, étant donné que le niveau général de l'activité parlementaire a été considérablement réduit pendant la période des élections. En outre, la demande de ces services a été relativement faible après les vacances d'été, et jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire. Les effets de cette chute de la demande pendant une année électorale se sont moins fait sentir que lors des précédentes années d'élections en raison du renforcement du rôle de la DG INTE en tant que prestataire de services pour d'autres institutions et organes de l'Union, et plus particulièrement le Comité des régions. Bien qu'un accord ait été signé (par le Président du PE et les présidents des deux Comités), indiquant que les trois institutions devraient étudier des moyens de renforcer la coopération, pour que la DG INTE devienne "le fournisseur standard de services d'interprétation des deux comités", aucun progrès n'a été accompli avec le Comité économique et social européen au cours de ces discussions, et aucun accord de niveau de service n'a été signé à ce jour. Le nombre de demandes d'équipes d'interprètes émanant du CESE est donc resté très limité et/ou inchangé par rapport à l'année précédente. D'autre part, un accord de niveau de service a été signé avec la Cour des comptes en 2014.

La DG INTE a saisi cette occasion pour se concentrer sur d'autres activités susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs fixés pour 2014. À cet effet, et en tirant parti d'une plus grande disponibilité des interprètes professionnels du Parlement européen, la DG INTE a offert davantage d'aide aux universités enseignant l'interprétation, et a réalisé davantage de discours enregistrés pour contribuer aux futures épreuves de test et de recrutement. Le personnel a suivi une formation portant tant sur les langues que d'autres compétences en matière de réunions ainsi que sur le développement professionnel, dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources humaines de la DG et d'augmenter encore le niveau de qualité.

L'accent a été mis sur la sensibilisation et les activités de mise en réseau et la DG INTE a également lancé le nouveau projet IMCI projet (Master international en interprétation de conférence). La DG compte parmi ses partenaires un nombre croissant d'universités, d'organisations internationales et d'autres institutions et organismes opérant dans le domaine de l'interprétation dans toute l'Europe et au-delà. Ceci revêt une importance stratégique particulière pour accroître la visibilité de la DG INTE en tant que point de référence international dans ces domaines, contribuant ainsi à définir les tendances dans la formation des interprètes et les questions liées à la profession en général.

Le programme de renouvellement et de mise à jour des installations de réunion du Parlement européen a continué en 2014: 12 salles de réunion ont été modernisées. Il s'agit d'une étape importante dans la réalisation du plan pluriannuel de modernisation des salles de réunion au Parlement européen.

La poursuite de la mise en œuvre de la décision du Bureau de décembre 2011 relative à un multilinguisme intégral basé sur un usage plus efficace des ressources est restée une priorité en 2014. Pour la troisième année consécutive, les gains d'efficacité réalisés ont constitué un facteur important ayant conduit à des économies dans les dépenses en matière d'interprétation externe. L'adoption prévue des nouvelles conditions de travail des interprètes en 2015 devrait donner lieu à de nouveaux gains d'efficacité et de flexibilité.

## 5. DECLARATION of the Delegated Authorising Officer

Je soussigné, Olga COSMIDOU,

Directeur général Interprétation et Conférences

en ma qualité d'ordonnateur délégué, déclare par la présente que j'ai l'assurance raisonnable que :

- a) les informations contenues dans le rapport donnent une image fidèle de la situation ;
- b) les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément au principe de bonne gestion financière
- c) les procédures de contrôle mises en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes.

Cette assurance raisonnable se fonde sur mon propre jugement et sur les éléments d'information à ma disposition, comme, par exemple, les résultats de l'auto-évaluation, des contrôles ex-post et des observations du Service d'audit interne ainsi que les enseignements retirés des rapports de la Cour des comptes relatifs aux exercices antérieurs à celui de cette déclaration.

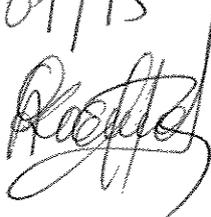
Confirme en outre n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé pouvant nuire aux intérêts de l'institution.

Fait à Bruxelles

le

30/01/15

Signature



## **6. ANNEXES**

### **6.1 Budget execution statements 2014**

#### **6.1 Déclarations d'exécution du budget de 2014**

Situation at the end of the period - Situation à la fin de l'exercice

*6.1.1 Current appropriations - Crédits courants*

*6.1.2 Automatic carryovers - Crédits reportés automatiques*

*6.1.3 Appropriations from specific expenditure / assigned revenue - Crédits de dépenses spécifiques/recettes affectées (RA)*

*6.1.4 Specific expenditure appropriations carried over / assigned revenue - Crédits reportés de dépenses spécifiques/RA*

*6.1.5 Revenue - Recettes*

DG. INTE

**Situation des Crédits courants Exercice: 2014 (en EUR)**

Edité le 13/01/2015 à 15:20

Page 1/1

Poste	Intitulé	Crédits	Virements+	Crédits	Engagements	%	Paiements	Solde des	Crédits
		Initiaux	Budg. Suppl.	Actuels	Contractés	Util.	Effectués	Engag. E.C.	Disponibles
01402	Interprètes de conférence	39.428.991,00	-4.875.000,00	34.553.991,00	34.553.991,00	100,00	34.188.542,49	365.448,51	0,00
01404	Stages, subventions et échanges de fonctionnaires	566.000,00	-445.000,00	121.000,00	118.439,43	97,88	118.439,43	0,00	2.560,57
02105	Informatique et telecommunications-Investissements en projects	0,00	210.000,00	210.000,00	205.000,00	97,62	0,00	205.000,00	5.000,00
02140	Matériel et installations techniques	3.700.000,00	0,00	3.700.000,00	3.698.216,20	99,95	2.020.816,61	1.677.399,59	1.783,80
03042	Réunions, congrès et conférences	1.020.000,00	-620.000,00	400.000,00	365.329,78	91,33	250.015,89	115.313,89	34.670,22
03245	Organisation de colloques, séminaires et actions culturelles	865.000,00	-235.000,00	630.000,00	586.609,26	93,11	420.538,55	166.070,71	43.390,74
<b>Total Général</b>		<b>45.579.991,00</b>	<b>-5.965.000,00</b>	<b>39.614.991,00</b>	<b>39.527.585,67</b>	<b>99,78</b>	<b>36.998.352,97</b>	<b>2.529.232,70</b>	<b>87.405,33</b>

DG. INTE

**Situation des Crédits reportés automatiques Exercice: 2014 (en EUR)**

Edité le 13/01/2015 à 15:21 Page 1/1

Poste	Intitulé	Crédits Reportés	Crédits Actuels	Engagements Contractés	Paiements Effectués	% Util.	Crédits Disponibles	Reliquat de Conversion
01402	Interprètes de conférence	749.718,66	749.718,66	749.718,66	749.398,25	99,96	320,41	0,00
01404	Stages, subventions et échanges de fonctionnaires	192.107,31	192.107,31	192.107,31	117.703,81	61,27	74.403,50	0,00
02140	Matériel et installations techniques	2.514.087,61	2.514.087,61	2.514.087,61	2.377.070,90	94,55	137.016,71	0,00
03042	Réunions, congrès et conférences	227.115,83	227.115,83	227.115,83	146.496,83	64,50	80.619,00	0,00
03245	Organisation de colloques, séminaires et actions culturelles	103.376,58	103.376,58	103.376,58	90.901,58	87,93	12.475,00	0,00
<b>Total Général</b>		<b>3.786.405,99</b>	<b>3.786.405,99</b>	<b>3.786.405,99</b>	<b>3.481.571,37</b>	<b>91,95</b>	<b>304.834,62</b>	<b>0,00</b>

DG. INTE

Situation des Crédits de dépenses spécifiques/RA Exercice: 2014 (en EUR)

Edité le 13/01/2015 à 15:19

Page 1/1

Poste	Intitulé	Crédits	Crédits	Crédits	Engagements	%	Paiements	Solde des	Crédits
		an. précéd.	an. cumulés.	Actuels	Contractés	Util.	Effectués	Engag. E.C.	Disponibles
01402	Interprètes de conférence	0,00	5.438.999,40	5.438.999,40	4.394.519,02	80,80	4.314.766,08	79.752,94	1.044.480,38
03042	Réunions, congrès et conférences	0,00	4.461,18	4.461,18	0,00	0,00	0,00	0,00	4.461,18
03245	Organisation de colloques, séminaires et actions culturelles	0,00	30.756,10	30.756,10	0,00	0,00	0,00	0,00	30.756,10
Total Général		0,00	5.474.216,68	5.474.216,68	4.394.519,02	80,28	4.314.766,08	79.752,94	1.079.697,66

DG. INTE

Situation des Crédits reportes dep. spec RA Exercice: 2014 (en EUR)

Edité le 13/01/2015 à 15:21 Page 1/1

Poste	Intitulé	Crédits	Crédits	Engagements	Paiements	%	Solde des	Crédits
		Initiaux	Actuels	Contractés	Effectués	Util.	Engagements	Disponibles
01402	Interprètes de conférence	232.523,14	232.523,14	232.523,14	232.523,14	100,00	0,00	0,00
01404	Stages, subventions et échanges de fonctionnaires	6.374,18	6.374,18	6.106,47	6.106,47	0,00	0,00	267,71
02140	Matériel et installations techniques	385,04	385,04	385,04	385,04	100,00	0,00	0,00
03042	Réunions, congrès et conférences	16.321,01	16.321,01	11.817,72	11.817,72	100,00	0,00	4.503,29
03245	Organisation de colloques, séminaires et actions culturelles	26.123,71	26.123,71	25.618,30	23.234,50	90,69	2.383,80	505,41
Total Général		281.727,08	281.727,08	276.450,67	274.066,87	99,14	2.383,80	5.276,41

DG. INTE

Situation des engagements reportés dep. spec RA (nature 3) Exercice: 2014 (en EUR)

Edité le 13/01/2015 à 15:20

Page 1/1

Poste	Intitulé	Crédits	Crédits	Engagements	Paiements	%	Reste à payer
		Initiaux	Actuels	Contractés	Effectués	Util.	
01402	Interprètes de conférence	2.026.825,87	2.026.825,87	2.026.825,87	2.026.825,87	100,00	0,00
03042	Réunions, congrès et conférences	13.600,00	13.600,00	13.600,00	11.813,80	86,87	1.786,20
03245	Organisation de colloques, séminaires et actions culturelles	25.996,92	25.996,92	25.996,92	25.996,92	100,00	0,00
Total Général		2.066.422,79	2.066.422,79	2.066.422,79	2.064.636,59	99,91	1.786,20



## 6.2 Report on the respect of payment delays

## 6.2 Rapport sur le respect des délais de paiement

<b>SOO25:INVOICES PAID FROM 01/01/2014 to 31/12/2014</b>
--

Factures payées		Intérêts de retard à payer d'office (>200€)	Intérêts de retard à payer à la demande (<=200€)	Pas d'intérêts de retard à payer	<b>Total</b>
Endéans le délai	Nombre de factures			364	364
	Montant total des factures (EUR)			34.280.530,82	34280530,82
	Montant des intérêts de retard (EUR)				
Après le délai	Nombre de factures	5	44	1	50
	Montant total des factures (EUR)	390.016,23	421.885,79	712.965,01	1.524.867,03
	Montant des intérêts de retard (EUR)	2.637,02	335,77		2.972,79
Nombre de factures		5	44	365	414
Montant total des factures (EUR)		390.016,23	421.885,79	34.993.495,83	35.805.397,85
Montant des intérêts de retard (EUR)		2.637,02	335,77		2.972,79

## **6.2 Report on the respect of payment delays**

### **6.2 Rapport sur le respect des délais de paiement**

1. No interest on late payment of invoices was paid in 2014.
1. > 200€- The 5 cases registered are due to errors in manipulation in Finord of the status 'Suspended' and/or 'Rejection of invoices'. To this effect the amounts of interest calculated automatically by Finord are not, in fact, due for payment to the client. These errors will be rectified in the application.
2. < 200€ - The total of 44 invoices registered in this band are to the global value of 421.885,79€ The interest calculated across all 44 invoices amounts to a total of 335,77€ Amongst these invoices 23 (so 52,27% of the total number of invoices paid with a delay in this band) totalling 322.116,92€(so 76,35% of the total amount concerned) were paid with a delay of between 1 and 5 days over the deadlines for payment set out in the contracts concerned.

The main reasons for these small delays are:

- Delays encountered due to the closing/opening procedures of the budgetary exercise.
- Delays encountered between the date of registering the arrival of the invoice to the EP by the Official Courier Service and the arrival of the invoice to the services of the DG.
- 42 invoices relate to the same unit and are attributed to the complexity of the contracts concerned. This situation will be analysed with the unit concerned in 2015 to adapt circuits to improve payment time delays.

**6.3 List of exceptions**  
**6.3 Liste des exceptions**

**Dérogations aux procédures**

Les décisions dérogeant aux procédures établies et aux réglementations applicables							
Réf. document	Ordonnateur compétent	Objet	Montant	Avis vérificateurs		Décision	
				conforme avec observation / non conforme	Justification	Ordonnateur compétent	Justification
ED 70173	S. ALTENBERG	DEPOT de MARQUE AUPRES de l'OHMI	900€	Avis non-conforme	Missing specific agreement at Institution level for registering a trademark/logo.	O. COSMIDOU	Grant Programme included possibility to register any logos and two last AWP's foresaw the creation of a new network of universities.

**Renonciation/annulations de créance**

Les procédures de renonciations/annulations de créance				
Réf. document	Ordonnateur compétent	Objet	Montant	Justification de l'ordonnateur quant à la renonciation/annulation
Geda note D (2014) 59149	A.GRAVES	48 bursaries to freelance conference interpreters for language learning.	12.321,16€ across the total of 48 persons concerned	Each person received written detail of the amount awarded as bursary & signed acceptance of those terms. The amounts set out in the award letters were calculated on the wrong basis. Deemed that the individual and small overpayments could not be recuperated without causing damage to the reputation of the institution, and given that the person had accepted the award and made arrangements (enrolment and accommodation) on that basis, debit notes and recovery orders were not established. Initially treated as an administrative error this was later raised as an issue, by the ex post controller, that it should have been treated as a renunciation of a debt, and as such the decision not to recuperate should have been submitted to the AOD for endorsement. Endorsement of the procedure and the non-recuperation of overpaid amounts was made by the AOD at a later date.

**6.4 Long-term contractual obligations**  
**6.4 Obligations contractuelles à long terme**

There are no long-term contractual obligations for DG INTE in 2014.

**6.5 Exceptional negotiated procedures**  
**6.5 Procédures négociées exceptionnelles.**

There were no exceptional negotiated procedures in 2014.

## **6.6 Results of ex post evaluation**

### **6.6 Résultats de l'évaluation ex-post**

After almost two years of activity, the expected added-value of the ex post function has been demonstrated as it strongly contributes to the management oversight and fits in the overall quality approach promoted inside DG INTE.

In accordance with the 2014 work programme approved by the AOD, work focused on the analysis of procedures in place to ascertain the reality of operations and support the endorsement "certified correct" considered as a key step in the financial circuit. In this framework, controls were carried out on budget line 2140-04 ("Technical equipment and installations: maintenance, use and repair of technical equipment and installations") concerning two of the main suppliers of DG INTE. In addition, a sample of 15 transactions related to several budget lines directly managed by the DG was also subject to compliance checks. In particular, controls aimed at verifying that the "passed for payment" is based on a prior endorsement "certified correct" as well as that the actors involved are duly empowered and trained in the financial domain. Moreover, a targeted process review was carried out on some aspects of the procedures and controls in place in DG INTE to ensure the reliability of Pericles data influencing the ACIs entitlements for payments (field work is due to be finalised by the end of the year). In this regard it is worth noting that payments to ACIs are processed by and under the responsibility of the inter-institutional joint payment office hosted by the European Commission DG SCIC. Finally, transaction testing was performed in the field of bursaries (budget line 1404-04 "Graduate traineeships, grants and exchanges of officials: grants for training and further training of conference interpreters").

So far, the recommendations issued relate to raising awareness about the roles and responsibilities of actors involved in the chain of controls (including via the elaboration and monitoring of standardized training paths), streamlining financial circuits where possible, as well as building on current effort to consolidate internal guidance on financial matters. With regard to the management of maintenance contracts, possible developments were identified, together with the AOSD, to further enhance the oversight on the related contractors. Moreover, a state of play concerning the follow-up given to 2013 recommendations was requested from the services concerned in November 2014. Detailed analysis is on-going on a number of actions declared already completed or well advanced.

In the field of grant management (budget line 1404-04), it was decided by the AOD that the TQM Unit should contribute to on-the-spot controls of final claims submitted by the beneficiaries. These controls, organised by the AOSD in charge, allow for possible corrections to be made timely while increasing their cost/efficiency. In 2014, on-the-spot missions were performed in two Universities (ineligible expenditures were duly recovered or deducted from final payment).

The reference risk analysis for DG INTE ex post activities dates back to the end of 2012. It will be up-dated, in the framework of the elaboration of the 2015 work-programme, in order to take into consideration significant changes related to budget lines managed by DG INTE and the results of previous years control activities. Particular attention will also be paid to the outcome of the European Court of Auditors work, specifically regarding budget line 1402-01 as well as to the audit engagements carried out or planned by the Internal Auditor.

**6.7 Sensitive posts**  
**6.7 Postes sensibles**

A full analysis of sensitive posts was carried out in 2012. Since submitting the results of the exercise no feedback or guidelines have been received. DG INTE has not, therefore, repeated this exercise since this date.

**6.8 Evaluation of implementation of minimum internal control standards**  
**6.8 Evaluation de la mise en oeuvre des normes de contrôle interne**

N° norme	achevée	presque	en partie	démarré	à démarrer / NA
<b>Section 1: Environnement de contrôle</b>					
1. Déontologie et intégrité	X				
2. Mission, rôle et tâches	X				
3. Compétences du personnel	X				
4. Rendement du personnel	X				
5. Fonctions sensibles	X				
6. Délégation	X				
<b>Section 2: Performance et gestion des risques</b>					
7. Fixation d'objectifs	X				
8. Programmation pluriannuelle	X				
9. Programme de travail annuel	X				
10. Contrôle de la performance sur la base d'objectifs et d'indicateurs				X	
11. Analyse et gestion du risque	X				
<b>Section 3: Information et communication</b>					
12. Information ad hoc en matière de gestion	X				
13. Enregistrement du courrier et systèmes d'archivage	X				
14. Signalement d'irrégularités					X
<b>Section 4: Activités de contrôle</b>					
15. Documentation relative aux procédures	X				
16. Séparation des tâches	X				
17. Surveillance	X				
18. Relevé des exceptions				X	
19. Continuité des opérations		X			
<b>Section 5: Audit et évaluation</b>					
20. Identification et correction des insuffisances du contrôle interne	X				
21. Rapports d'audit	X				
22. Examen annuel du contrôle interne	X				

## 6.8 Evaluation of implementation of minimum internal control standards

### 6.8 Evaluation de la mise en oeuvre des normes de contrôle interne

#### ACHEVEE

<u>N° norm</u>	<u>Title of norm</u>	<u>Comments on achievement</u>
1. Control Environment	1. Ethics and integrity	<b>NO change to comments</b> - Staff have access, by means of intranet to all notes and updates from DG Personnel, DG INLO etc. All regulations, internal rules and guidance documents relating to financial work are also readily available and accessible via the intranet site of the institution. DG INTE has its own website, EPIweb, via which staff have access to all communications from the Director General, to information on matters such as staff conduct, Manual of Procedures, delegations and sub delegations etc. as well as links to information on the main intranet site of the EP.
1. Control Environment	2. Mission, role and tasks	<b>NO change to comments</b> - The role and tasks of the Directorates and Units in the DG are set out on the EPIweb site.
1. Control Environment	3. Staff competence (recruitment, training and mobility)	All staff recruitment is conducted by at least two members of staff, usually one member from a different unit wherever possible. Normally recruitment interviews for AD posts are conducted together with the head of Human Resources Unit. Interviews are fully documented in a written report. DG INTE has a training officer working within the Human Resources Unit who follows up on training requirements of each unit. For the most part mobility does not affect DG INTE in the sense that Interpreting staff are not mobile. Other posts follow the normal rules and instructions issued. The ex post control report of 2014 raises the issue of financial training for the various financial actors in the DG as needs have been identified during the course of the control work. Plans are underway to set out and follow up on training paths for actors dealing with different aspects of financial files.
1. Control Environment	4. Staff Performance	<b>NO change to comments</b> - Staff performance is assessed during the annual staff report procedure. Specific problems arising during the year would be dealt with as promptly as possible and the Human Resource Unit is available to assist with all staff related matters.
1. Control Environment	5. Sensitive posts	A full analysis of sensitive posts was carried out in 2012. Since submitting the results of the exercise no feedback or guidelines have been received. DG INTE has not, therefore, repeated this exercise.

1. Control Environment	6. Delegation	All original documentation relating to the delegation and sub-delegation of authorising officers is archived and closely monitored; all changes are immediately up-dated in the handbook of procedures on the EPIweb site. All persons concerned receive written notification with regard to tasks and responsibilities. Ex post control exercises in 2013 and 2014 identified two cases where the person placing CAF and/or BAP were not entitled to do so. Measures are now in place to ensure that notification is given each time a change is made.
2. Performance & Risk Management	7. Setting of objectives	<b>NO change to comments</b> - Each Unit/Directorate develops objectives for each sector of work and the overall objectives for the DG are built up in stages from that point. The objectives of the DG are available to staff via the EPIweb site and individual objectives are set out in the annual appraisals. The Director general holds a meeting each year to set out and agree the objectives and to explain how they feed into the annual assessment procedure.
2. Performance & Risk Management	8. Multi-annual programming	<b>NO change to comments</b> - The Administrative Work Programme 2012-2014 (AWP) defines the Parliament's main challenges and key projects to be achieved over this period. The programme sets out the key projects to be completed by each DG. DG INTE has 9 projects set out in the AWP.
2. Performance and risk management	9. Annual management plan	<b>NO change to comments</b> - The objectives set for each sector are fully detailed and constitute the work programme for each sector.
2. Performance & Risk Management	11. Risk analysis and management	Risk management continues to be firmly embedded in daily activities. Coordination is ensured by the Risk Management Team as already stated in the report. In order to further improve the methodological approach for the rating of risks, the assessment made of likelihood and impact has been reviewed and aligned with the centrally prepared guidance. Moreover, risk registration forms have been adapted to the revised and simplified reporting requirements from the EP risk manager. Risk register is updated at least twice a year
3. Information & Communication	12. Ad hoc management information	<b>NO change to comments</b> - A full management meeting is held once per month by the Director General with all Directors and Heads of Unit where upcoming issues are discussed any particular problems can be raised and news of the previous months main points are given. Each Unit holds regular team meetings. Regular meetings (normally 6 times per year) are held between the Budget Unit and the Financial Initiators (who are placed in the operational services) and Ex Ante Verifiers. Any important information regarding financial work, tendering, or reporting requirements, are either issued in writing (GEDA) by the Director General or by e mail to all concerned by the Budget Unit.

3. Information & Communication	13. Mail registration and filing systems	<b>NO change to comments</b> - Systematic and formal registration of incoming documents is made in GEDA. Centralised administrative archives have been set up and now maintained according to internal instructions to the institution The financial archives are now complete and installed and organised in the TRI building and all electronic archiving is up to date.
4. Control activities	15.Documentation of procedures	All financial procedures are documented and regularly up dated in a manual of Procedures available on the DG intranet site. All standard documents and rules and regulations and templates are linked to the manual. Codification of procedures is on-going. Some Directorates/services have finalised the documentation of administrative procedures and the Budget Unit will finalise in 2015. Revision of the manual of Procedures (section on tendering) is planned during 2015. Observation notes, file notes and comments on budget transactions are now systematically registered in a workflow table used by the Budget Unit. This will enable analysis of problem areas and areas where improvements can be made for the future. Analysis of the 2014 observations is underway and will be presented to the Resource Director in the first quarter of 2015.
4. Control activities	16. Segregation of duties	Operational and financial initiators work within the operational units. Ex ante verifiers work in the Budget Unit ensuring complete segregation of duties. Tendering is de centralised in the operational units. Ex ante verification on tendering files was made on procedures over 60.000€ During the last quarter of 2014 this is now extended to procedures above 15.000€
4. Control activities	17. Supervision	The review of the ex-ante verification function is on-going. As from the beginning of 2014 all transactions arriving to the Budget Unit for ex ante verification are registered 'in' to the unit and details are taken onto a central workflow table. All comments, observations and file notes are recorded onto the table ensuring information on files is shared between the ex-ante team. After one full year of using the table the results are currently under analysis. This and the results of the ex post controls will be the subject of a review A tendering helpdesk was established in 2013, verification of all tendering procedures above 15.000€before launch is now obligatory in the DG and a first analysis of this work will be undertaken in the first quarter of 2015. An ex post control was put in place in May 2013 and entrusted to the Total Quality Management Unit. 2014 was the first full year of activity. More details are provided in annex 6.6 of the report.
5. Audit and evaluation	20. Recording and correction of internal control weaknesses	<b>NO change to comments</b> - Internal control weaknesses are identified on an ad hoc basis and suitable solutions are discussed and implemented wherever this is deemed appropriate.

5. Audit and evaluation	21. Audit reports	All audit reports and action plans are followed up. No outstanding actions are applicable to DG INTE. However, it should be noted that an internal audit on the implementation of the Code of Conduct on multilingualism was carried out by the Internal Audit Service in 2014. The audit is expected to be completed in early 2015
5. Audit and evaluation	22. Annual review of internal control	<b>NO change to comments</b> - Reviewed regularly in the framework of the AAR & periodic reports

### **PRESQUE ACHEVEE**

<b><u>N° norm</u></b>	<b><u>Title of norm</u></b>	<b><u>Comments on achievement</u></b>
4. Control activities	19. Continuity of operations	Substitution arrangements for all key functions are organised internally by each service individually. Codification of procedures has been done by almost all units. A document for handover arrangements was established for the outgoing Director General.

### **DEMARREE**

2. Performance and risk management	10. Monitoring performance against objectives and indicators	<b>NO change to comments</b> -A working group has been established and work is ongoing - results and performance this year are therefore reported in terms of work volume so as to provide an idea of the activity level within the DG.
4. Control activities	18. Recording of exceptions	Derogations are the subject of file notes which are referenced in the relevant budgetary document in FINORD. These are recorded in the ex-ante verification workflow table but still needs to be formalised with a referencing system to be adopted for the DG.

### **A DEMARREE**

3. Information & Communication	14. Reporting improprieties	Information concerning the financial irregularities panel is available via the intranet site of the EP although no detailed internal instruction is found concerning procedures to follow. No separate internal procedures have been elaborated at DG level.
--------------------------------	-----------------------------	--